



PORT- VEN- DRES MAG

Cité d'avenir



ÉDITO

Mes chers Concitoyens,

Avant tout, je voudrais avoir une pensée émue pour toutes celles et ceux qui nous ont quitté au cours de l'année 2021 et en ce début d'année. Que leurs proches soient assurés de toute mon affection.

L'année 2021 aura été marquée une nouvelle fois par la crise sanitaire liée à la COVID 19.

Je voudrais à nouveau saluer la belle collaboration, pour les différentes campagnes de vaccination organisées tout au long de l'année, entre le personnel de la maison de retraite, son directeur M Bride, les services de la mairie et les bénévoles médecins, pharmaciens, infirmières, infirmiers et citoyens. Merci à tous !

Malgré tout, nous avons pu vivre ensemble des moments inoubliables : le 14 juillet, les Caps Apéros, le spectacle de François Morel, les remarquables concerts et spectacles lyriques de Port-Vendres Festival ou encore le magnifique village de Noël organisé par le comité des fêtes.

Tous ces évènements ont connu un grand succès !

Nos aînés ont pu retrouver leurs activités au sein des clubs, les sportifs le chemin du stade, du gymnase, des cours de tennis, des salles de danse, des tatamis ou de la nouvelle salle de musculation récemment ouverte sous le dojo.

Cela me donne l'occasion de remercier chaleureusement l'ensemble des associations et des bénévoles qui œuvrent toute l'année. Avec nos commerçants, nos artisans et nos pêcheurs, nos vignerons, nos dockers vous êtes l'essence de notre cité de Vénus.

Enfin et surtout, je veux féliciter l'ensemble des services de la mairie, du CCAS, nos aides ménagères et notre Police Municipale. **Nous sommes fiers de vous et du travail que vous accomplissez chaque jour.**

L'année 2021 aura également marqué notre commune par le terrible incendie de Béar. Il aura mobilisé 200 pompiers et 4 canadiens de la Sécurité Civile. **Je tiens une nouvelle fois à faire part aux Sapeurs Pompiers de toute notre reconnaissance pour leurs actions et leur dévouement sans faille**

parfois au péril de leur vie. Plus largement, je veux remercier l'ensemble des Forces de l'ordre : nos Gendarmes, Gendarmes maritimes, Douaniers et Militaires. Toute l'année, ils nous protègent et veillent à notre sécurité avec bienveillance.

L'année écoulée restera une année charnière pour notre ville avec la concrétisation de projets : la Maison France Services, en lieu et place de l'ancienne perception, la gare de randonnée en Côte Vermeille, la création d'une nouvelle galerie d'art dans la caserne du fer à cheval, l'aménagement écologique de la cour de l'école maternelle ou encore la poursuite de la mise en sécurité, de l'amélioration et de l'embellissement de notre cadre de vie. Pour tout ce travail je félicite l'ensemble des élus et remercie nos partenaires institutionnels pour leurs aides dans ces réalisations : L'État, la Région, le Département et la Communauté de Communes.

2022 marquera le top départ des grands chantiers tant attendus !

L'aménagement de la place et de l'avenue Castellane, la création d'un nouveau cœur de ville et la refonte de nos quais vont redonner à Port-Vendres le statut qui est le sien !

Concernant ce dernier point, une grande concertation sera lancée auprès de la population et de nos commerçants au cours du 1er semestre 2022.

Avec la majorité municipale, nous sommes déterminés à poursuivre notre action pour faire revivre Port-Vendres et améliorer votre quotidien !

Souvenez vous de notre slogan de campagne **«Faire entrer Port-Vendres dans le 21ème siècle», 2022 le confirmera !**

Chères Port-Vendraises, chers Port-Vendrais, de tout mon cœur, je vous souhaite une très belle année 2022.

**Prenez soin de vous,
Votre Maire Grégory Marty**





“

FAIRE ENTRER
PORT-VENDRES
DANS LE 21^{ème}
SIÈCLE !

S O M M A I R E

- 2.** ÉDITO DU MAIRE
- 6.** PORT-VENDRES SOLIDAIRE
- 8.** LA CITOYENNETÉ
- 10.** VIGILANCE & SÉCURITÉ
- 12.** LES GRANDS CHANTIERS SONT LANCÉS
- 16.** ACTIONS PATRIMOINE
- 18.** PARLONS CULTURE
- 20.** OBJECTIF ZÉRO PHYTO
- 22.** PROJET CAP BÉAR
- 23.** PAROLE À L'OPPOSITION
- 24.** INFOS PRATIQUES
- 25.** TRAVAUX & EMBELLISSEMENT
- 26.** VIE DES ASSOCIATIONS



MAIRIE



Port-Vendres Mag

Le magazine de la ville de Port-Vendres
Édition Hors Série Janvier 2022

Mairie de Port-Vendres
8 rue Jules Pams
66660 Port-Vendres

Tél. 04 68 82 01 03

Fax. 04 68 82 22 33

presse@port-vendres.com

www.port-vendres.com

Responsable de la Publication : Grégory Marty - Photographies : Mairie, Office de tourisme intercommunal
Imprimeur : WSP Imprimeur - Réalisation : Agence CC - Tiré à 3500 exemplaires
Ville de Port-Vendres - 8 rue Jules Pams - 66660 Port-Vendres - 04 68 82 01 03

Ne pas jeter sur la voie publique - Papier 100% recyclable



Port-Vendres

LA SANTÉ

PAROLE À BRIGITTE MARTELL, ÉLUE EN CHARGE DE LA SANTÉ ET LA MOBILITÉ

• La Maison Médicale a ouverte ses portes en janvier 2021 et malgré un contexte sanitaire difficile elle accueille aujourd'hui des professionnels réglementés :

- > deux médecins généralistes,
- > une sage-femme,
- > trois infirmiers,
- > deux masseurs kinésithérapeutes,
- > un audio prothésiste.

En complément, sont également installés pour votre bien-être :

- > une réflexologie plantaire,
- > une naturopathe,
- > une sophrologue et
- > une hypnothérapeute.

Un pédicure podologue ainsi que le laboratoire d'analyses les rejoindront début 2022.

• La Maison Médicale « Cal Metge » portera le nom des Docteurs : Anne-Marie Payet & Jacques Picard.

• Pour faciliter l'accès aux soins à tous les Port-Vendrais et Port-Vendraises, la Maison Médicale est desservie sur demande par la navette municipale.

• De nouveaux défibrillateurs ont été installés en divers points de la ville.

DES SERVICES POUR TOUS

PAROLE À **PATRICIA HECQUET**, 1^{ÈRE} ADJOINTE & VICE PRÉSIDENTE DU CCAS
(CENTRE COMMUNALE D'ACTION SOCIALE)

- Dès février : ouverture de la Maison France Services, Place Bélieu, afin de répondre à toutes vos démarches administratives.
- **Mutuelle Village** : une solution santé mutualisée accessible à tous. Permanences les jeudis après midi à la Mairie (CCAS : 04 68 82 59 34)
- **APEX**, organisé par France Victimes 66 et le Planning familial 66, en faveur des victimes de violences conjugales et leurs enfants. Des permanences se tiennent tous les 15 jours le lundi matin au Centre Culturel.
- **Maintient de l'autonomie** : l'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique) a donné 12 Séances d'éducation physique et sportive (au gymnase) les mardis matins. Dès janvier 2022, c'est l'association «Agissons pour Port-vendres» qui poursuit cette activité. Renseignements au 07 68 42 77 95.
- **Accueil du Proxibus** : un atelier informatique niveau débutant, pour les seniors de 60 ans et plus, se tiendra dans le Proxibus tous les vendredis de 10h à 11h30, à partir du 7 janvier 2022, Place de l'Obélisque. Renseignements auprès de l'association La Douce Heure au 06 30 79 48 02.
- **Signature d'une convention « Ville Aidante »** avec l'association France Alzheimer. Une première réunion d'information a eu lieu au Centre Culturel le 14 janvier à 15h.
- **Signature d'une convention entre le CCAS et la Maison de retraite (EPAC) La Castellane** : création d'un Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale (GCSMS) afin de mutualiser les services, équipements, et assumer par délégation la gestion du service d'aide à domicile du CCAS.

SOLIDAIRE





COMITÉ CITOYEN

La **démocratie participative** en action !

Le 13 septembre 2021, les élus ont réuni pour la première fois le Comité Citoyen, basé sur une transparence totale entre la municipalité et les administrés et un réel échange sur les projets ou les problématiques de Port-Vendres.

20 résidents de Port-Vendres, tirés au sort, ont été conviés à être les représentants de la ville et les porte-paroles des port-vendrais. **Mme Angèle Chacon, Conseillère Municipale**, sera la référente du Conseil Citoyen au sein des élus.

Il est décidé à l'unanimité que le Comité Citoyen se réunira tous les trimestres.

La CITOYEN

ÉLECTION DU CME À L'ÉCOLE PASTEUR



JEUNESSE

Le Conseil Municipal des Enfants (CME)

En amont de l'élection du Conseil Municipal des Enfants (CME) du 14 décembre, le Maire et son adjointe aux affaires scolaires Dominique Vilvet ont accueilli au Vauban les classes de CM1-CM2 afin de leur présenter le fonctionnement du CME, les modalités de l'élection et les projets précédemment initiés et réalisés. Citons entre autres la création d'un skate park et un projet intergénérationnel avec la Maison de Retraite, le jardin des « Pot'Vendrais ». Chacun a ainsi pu comprendre les enjeux de cet engagement citoyen. Un échange animé de questions-réponses a montré tout l'intérêt de nos élèves.

Seront élus les 16 candidats ayant recueilli le plus de voix, 8 CM1 et 8 CM2, à parité garçons/filles



VENNETÉ



LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Plan Communal de sauvegarde (PCS) de la commune a été activé à l'occasion de l'incendie qui s'est déclenché le 16 juin sur le secteur du Cap Béar et des Tamarins.



Il peut être activé pour un risque inondation ou toute autre catastrophe naturelle ou industrielle.

Dans ce dispositif d'urgence, la Mairie est dotée d'un système d'appels automatisé, destiné à alerter dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population de la commune, en cas de situation de crise, comme cet incendie.

Ce service est gratuit pour les personnes inscrites.

Vous avez été inscrit automatiquement mais vous pouvez compléter vos coordonnées pour plus d'efficacité sur le site de Port-Vendres à la rubrique « sécurité » :

www.inscription-volontaire.fr/port-vendres

VIGILANCE

LA RÉSERVE INTERCOMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE (RISC)



La Réserve Intercommunale de Sécurité Civile côte Vermeille a été créée en 2015 par les communes de Port-Vendres, Banyuls, Cerbère et Collioure.

La RISC est composée de bénévoles qui souhaitent coopérer avec les services publics et d'urgence pour soutenir et porter assistance aux populations lors d'événements à risques et peuvent être mobilisés lors d'un déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde.

Les bénévoles doivent s'inscrire à la réserve communale de sécurité civile de leur commune pour pouvoir intégrer la RISC Côte Vermeille. Ils sont ensuite formés par le SDIS pour être sensibilisés au milieu naturel du territoire et à l'identification des risques.

La présidence de cette structure change tous les 2 ans, et sera confiée à la municipalité de Banyuls en 2022.

NOUVEL ÉQUIPEMENT POUR LA POLICE MUNICIPALE

Nos agents sont en première ligne de par leur fonction. Notre Police Municipale sera équipée de caméra-piétons.

Ces caméras-piétons ont pour objectif d'apaiser les relations entre les policiers municipaux et les citoyens afin d'éviter les incidents.

L'usage de ces caméras vise à faire baisser les incivilités de 70%.



& SÉCURITÉ



VILLE PRUDENTE

Label donné par la Sécurité routière, venant récompenser les efforts de la ville en matière de sécurisation routière et piétonnière. Parmi les 12 communes d'Occitanie labellisées en 2021, 3 communes se sont vues remettre un troisième cœur dont Port-Vendres !

LES GRANDS SONT LA

LA CASTELLANE SE RENOUVELLE

Pourquoi ce projet ?

Le projet de requalification de la Place Castellane vise à redynamiser ce secteur, faire venir de nouveaux commerces, rendre à ce lieu emblématique tout ce qu'il a perdu, relier la Place aux quais dans le cadre d'un projet global, allant de la création d'un cœur de ville sur l'emprise du parking de la plaisance et de la requalification de l'ensemble des quais. Il vise à améliorer le quotidien des Port-Vendrais, des riverains, des visiteurs, ainsi que l'accès aux espaces culturels (Ciné-Théâtre Le Vauban, Centre socioculturel).



Dans la continuité des actions municipales pour l'adaptation au changement climatique, le projet prévoit la désimperméabilisation des sols et la végétalisation de la Place (plantation de nouvelles essences méditerranéennes entre 30 et 40 arbres). Les arbres retirés seront replantés à l'exception des palmiers.

La Place devient un lieu de vie sociale intergénérationnel, en phase avec notre époque,



offrant un nombre de places de stationnement accru. S'y ajoutent 80 places de parking supplémentaires aménagées sous la Maison de Retraite.

Devant le Centre Culturel et le Ciné-Théâtre Le Vauban, un espace convivial de 500m² se prêtera à diverses manifestations et animations. Outre cet espace, 220m² supplémentaires seront disponibles, au droit du bassin (miroir d'eau).

Un jardin des aînés, un jardin d'enfants, et deux bouledromes seront présents près de la Maison de Retraite.

Afin d'offrir une vue panoramique sur le Port, un Belvédère sera créé, sur lequel Fenouille et Fenouil trouveront leur place face à la mer.

CHANTIERS ANCÉS !



Enfin, un ascenseur panoramique doté d'une passerelle, reliant la Place Castellane aux quais permettra un accès rapide au public ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite.

Coût prévisionnel et durée des travaux :

Le budget a été estimé à environ 1,5M€. La Municipalité bénéficiera de subventions de l'État, de la Région, du Département et de la Communautés de Communes. Les finances communales permettent de financer cet investissement et ceux à venir sans avoir à augmenter les impôts.

La durée prévisionnelle des travaux est de 6 mois (de janvier 2022 à juillet 2022).

LA GARE : UN NOUVEAU DÉPART

• « 1001 gares » : Destination Randos

La gare de Port-Vendres est le point central de la zone géographique offrant la plus vaste carte de sentiers balisés vers le Massif des Albères et le littoral.

Nous avons répondu à un appel à manifestation d'intérêt : «1001 Gares». La SNCF a mis à disposition un local de 32 m² pour y créer une maison de la randonnée «Gare de randonnée en Côte Vermeille».

La commune a passé une convention avec l'association « évasion catalane » pour en assurer le fonctionnement et l'animation. Cet espace sera inauguré vendredi 28 janvier 2022.

• Pôles d'Échange Multimodal

Port-Vendres a également été retenu pour la création d'un Pôle d'Échange Multimodal par la Région, dont l'étude est en cours sur la place de la gare.

UNE MAISON FRANCE SERVICES À PORT-VENDRES

Accomplir des démarches, ou obtenir un renseignement auprès des administrations, s'avère souvent complexe. L'équipe municipale, consciente de ce problème pour de nombreux port-vendrais, a travaillé à la création d'une maison France Services.



Mise en place par l'État, cette structure labellisée, permet à chacun d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par un

personnel formé et disponible, afin d'effectuer les démarches administratives du quotidien.

Ce lieu accueillera les permanences des différents services partenaires :

- Pôle Emploi
- C.A.F.
- Mutuelle Sociale Agricole
- Caisses de Retraite
- Ministère de la Justice
- Direction Générale des Finances Publiques et
- C.P.A.M.

Des outils informatiques seront mis à disposition, avec l'appui d'un Conseiller numérique pour faciliter vos démarches. Dans le cadre du regroupement des services municipaux, ce bâtiment deviendra également le siège de notre Police Municipale.

Elle ouvrira courant février 2022.

TRAVAUX DE DÉSIMPERMÉABILISATION & DE VÉGÉTALISATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE MATERNELLE

La municipalité tient à offrir aux enfants une zone de calme, de lecture et d'apprentissage, garantir leur bien être et les sensibiliser à l'environnement.

Les travaux de désimperméabilisation du sol, visant à limiter les ruissellements, ont été réalisés. La désimperméabilisation permet de renforcer les effets d'îlots de fraîcheur apportés par la pergola et les différents végétaux.

Les travaux suivants sont programmés :

- Création d'îlots de fraîcheur avec une pergola en bois, sur laquelle les plantes viendront se déployer, et végétalisation de l'ensemble de la cour.
- Climatisation naturelle des salles grâce à des auvents en bois.
- Création d'un jardin potager à vocation pédagogique.



L'objectif du projet, réalisé en partenariat avec le Conseil Départemental, est de lutter contre les îlots de chaleur, en apportant un confort thermique en espace urbain. Il s'inscrit dans le cadre plus général de l'intégration de la nature en ville et de la construction en bois dans les Pyrénées-Orientales.



SOUTIENS DE L'ÉTAT

• La Micro Folie Port-Vendres

Port-Vendres a inauguré la première Micro-Folie du département en décembre 2020, dispositif destiné à donner l'accès à la culture au plus grand nombre. À l'issue d'un prêt de 6 mois par l'établissement La Villette, la Commune a choisi de pérenniser ce musée numérique. La ville a acquit le matériel et a obtenu 76 % de financement par l'État.



• Le recrutement d'un Conseiller numérique

Nous avons recruté un conseiller numérique dont les missions consistent à animer la micro-folie et d'aider les port-vendrais dans l'utilisation des outils informatiques à la Maison France Service. Ce dispositif est soutenu financièrement à hauteur de 50 000 € par l'État pendant 24 mois.

• Création d'une Maison France Service

Les travaux sont terminés, le personnel a reçu sa première formation, une convention de copportage a été approuvée par le Conseil Municipal du 22 septembre dernier et va très prochainement être signée avec la Mutuelle Sociale Agricole (MSA). Ouverture prévue début février 2022. Ce projet a reçu un financement de l'Etat de 103500€ et de la Région de 27200€.

• Petites Villes de Demain

Petites villes de demain est un programme gouvernemental qui vise à dynamiser les petites villes. Une cheffe de projet a été recrutée le 1er octobre dernier pour une durée de trois ans par la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris. Elle intervient sur les communes de Banyuls-Sur-Mer, Port-Vendres et Elne. Le poste est financé à hauteur de 75 % par l'État et les 25% restant sont partagés par les 3 communes.

• Police Municipale

Nous avons reçu des subventions de l'État pour les caméras piétons (30%) et les caméras de vidéo surveillance (40%).

• Du nouveau à l'école

Nous avons répondu à un appel à projet du Plan France relance «socle numérique» pour l'acquisition d'un TBI (Tableau Blanc Interactif), d'un ordinateur ainsi qu'un logiciel pour l'école élémentaire. **Nous avons eu une réponse favorable de l'Etat et obtenu un financement à hauteur de 67%.** La sécurisation des écoles est dorénavant assurée par une alarme anti-intrusion.

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX : ÉGLISE N.D. DE BONNE NOUVELLE

- L'Association Diocésaine de Perpignan a cédé à la Municipalité plusieurs tableaux situés dans l'église Notre Dame de Bonne Nouvelle. Cette cession signée par la commune et Mme Valdeyron représentant le Diocèse, va permettre de procéder à leur restauration afin qu'ils retrouvent leur place dans le cœur de l'Église. Au nombre de cinq, ces tableaux de 3,40m x 2,50m seront nettoyés par des spécialistes afin de leur redonner leur éclat d'origine. Contemporains de David, ils sont datés de 1804-1806.
- Par ailleurs, la sonorisation de l'église a été améliorée, par la pose de nouvelles enceintes sur tous les piliers.
- Le clocher a été entièrement nettoyé et cloisonné pour éviter l'intrusion de volatiles qui endommagent la charpente et l'escalier.



Actions PAT



LE MIGUEL CALDENTEY

La goélette Miguel Caldentey, classée Monument Historique, qui a rejoint Port-Vendres, entame sa dernière phase de restauration au sein d'un nouveau chantier d'insertion.

En effet, trois années sont encore nécessaires avant que la goélette puisse naviguer et retrouver les grandes traversées en mer Méditerranée et au-delà. Ces travaux constituent la phase d'armement du navire : aménagement intérieur, gréement et motorisation. Elle sera réalisée par l'association IFE Côte vermeille. Ce chantier offrira un spectacle à ciel ouvert directement aux bords du quai de la République.

Renseignements :

SIVU Miguel Caldentey - Hôtel de Ville
8 rue Jules Pams, 66660 Port-Vendres
Tél. 04 68 82 60 94 / sivu@port-vendres
www.miguelcaldentey.port-vendres.com

OUVERTURE DU PAVILLON DES ARTS



La grande salle de la caserne du fer à cheval a été complètement rénovée et transformée en galerie d'exposition. Cette galerie, dénommée « Pavillon des Arts », accueille toute l'année une programmation artistique (peintres, sculpteurs,...) mais laisse aussi la place à des projets d'associations culturelles ou à des expositions thématiques.

TRIMOINE !

RÉHABILITATION DE LA CASERNE DU FER À CHEVAL

Création d'un centre d'art et d'histoire. Une étude de programmation muséographique vient d'être réalisée. Le projet étant défini, l'appel d'offres pour la désignation de la Maîtrise d'œuvre sera engagé en 2022.



L'OBÉLISQUE

La municipalité, accompagnée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, a lancé une étude complète sur l'état du monument de l'Obélisque. L'étude a permis d'évaluer l'ensemble des travaux de réhabilitation : réfection des grilles, traitement des bas reliefs, restauration du monument...

LE FORT FANAL

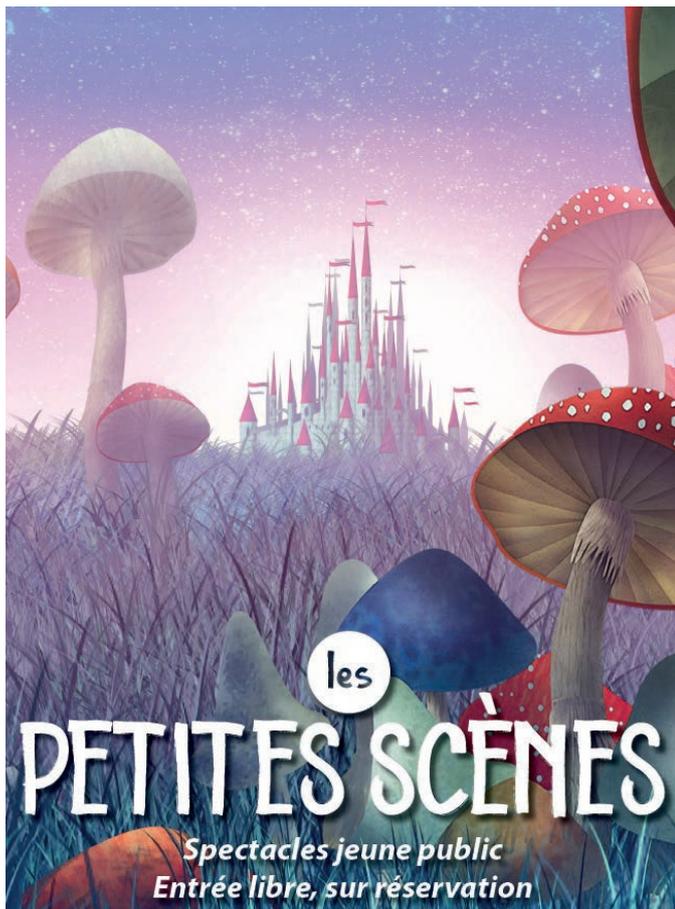


Les bâtiments et le jardin ont été nettoyés et sécurisés. La rénovation de la passerelle et fleurissement des douves sont programmés pour le printemps 2022.

PARLONS

UN TERRITOIRE DE SPECTACLES JEUNE PUBLIC

Grâce au travail de la commission «lecture publique et politique culturelle» de la communauté des communes, un programme semestriel, en partenariat avec la ligue de l'enseignement, les communes et le réseau des médiathèques, est élaboré à destination du jeune public, du scolaire et du péri-scolaire. Les spectacles sont gratuits pour les publics, pris en charge par les communes et le réseau des médiathèques.



Le programme 2022 est disponible dans les médiathèques du territoire, la mairie et le bureau d'information touristique.

CATALANITÉ

Fin 2020, la CEMACAT (Commission Extra Municipale en charge des Affaires Catalanes) a été mise en place. Elle est présidée par le Maire, secondée par l'Adjointe à la Catalanité Monique Serre et a pour vocation de développer les actions en faveur de la langue et la Culture Catalane.

- UN DIA... UN MOT un mot catalan traduit en français, visible tous les jours de la semaine sur la page Facebook de Port-Vendres Ville. Dès octobre, ce format a été modifié par DE TOT... UN POC (CONVERSES I FRASES CURTES), le vendredi étant réservé à la prononciation des phrases de la semaine.

- Soutient au voyage des barques catalanes à Majorque, afin de renforcer le jumelage avec Port Sollers. On pense naturellement à la future exploitation de la goélette Miguel Caldentey.



- Autres réalisations à venir : l'enseigne « Cal Metge », qui verra le jour sous peu sur la Maison Médicale.

- Achat de livres pour la constitution d'un véritable espace littéraire catalan à la Médiathèque de Port-Vendres.

CULTURE



Concert Maria Del Mar



Concert François Morel



Port-Vendres Festival - Opéra de Mozart

**ALBUM
CULTUREL**

**Concerts PV Festival,
Concerts Maria Del Mar Bonet
& François Morel.**



Vire vire des fêtes catalanes



Port-Vendres Festival - Concert Paul Zientara



Port-Vendres Festival - Orchestre de chambre de Toulouse

Objectif ZÉRO

Le terme «zéro-phyto» est couramment employé pour décrire l'entretien des espaces extérieurs (espaces publics, jardins, bords de route...) par les collectivités, gestionnaires publics et privés et les particuliers sans utilisation de produits phytosanitaires de synthèse.

La loi :

La loi n° 2014-110, dite loi «LABBÉ» du 6 février 2014, encadre l'utilisation des produits phytosanitaires sur l'ensemble du territoire national. les établissements publics. Cette interdiction vise l'entretien des espaces verts, les voiries, les promenades et les forêts, ouverts au public.

Au 1^{er} janvier 2017, il sera interdit aux personnes publiques telles que les collectivités territoriales (parmi lesquelles les communes) d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces publics.

L'arrêté du 15 janvier 2021 prévoit d'étendre l'interdiction d'utilisation à compter du 1er juillet 2022, aux différents lieux fréquentés par le public ou à usage collectif appartenant à des structures publiques ou privées : cimetières, terrains de sport, jardins familiaux, établissements médicaux, médico-sociaux, d'enseignement, espaces privés comme copropriétés, campings, hôtels, zones commerciales, parcs de loisirs, lieux de travail, etc.

LA DÉMARCHE DE LA VILLE DE PORT VENDRES

La ville de Port-Vendres a démarré son programme zéro-phyto sur la totalité de son linéaire de voirie et sur tous ses espaces verts depuis 2017.

Pour cela, la ville a investi en matériel et en formation de ses agents pour répondre aux objectifs suivants :

- Assurer l'entretien des espaces publics sans pesticides
- Agrémenter la ville d'un fleurissement réfléchi et maîtrisé
- Préserver la santé des habitants et celle des agents techniques d'entretien des espaces verts et des voiries
- Préserver la qualité des nappes, préserver la ressource en eau et diminuer l'apport de pesticides vers la mer
- Poursuivre sa démarche de développement durable

La ville a reçu pour ce programme d'action une aide financière de l'Agence de l'Eau Rhone Méditerranée Corse allant jusqu'à 80%.

OÙ ?

La ville de Port Vendres mène ses actions ZERO PHYTO sur tous les espaces dont elle a la gestion.

Une réflexion plus transversale est menée pour aller vers des solutions qui intègrent les enjeux du changement climatique, la renaturation de la ville et la diminution des pollutions de toute nature.

• COURS D'ÉCOLE :

L'utilisation des produits phytopharmaceutiques (ou phytosanitaires) classés comme dangereux vis à vis de la santé est interdite dans les cours d'écoles ou d'autres zones accessibles aux enfants, situés au sein des établissements scolaires.

La ville de Port-vendres a fait le choix de désimperméabiliser les cours d'école pour favoriser l'écoulement des eaux et lutter contre la surchauffe par rayonnement.



RO PHYTO

- **PROMENADE :**

Lieu aménagé qui permet la promenade, que ce soit en zone naturelle, urbaine ou agricole.

- **CIMETIÈRE :**

Un cimetière peut être visé par l'interdiction s'il est également dédié à un usage de promenade de manière avérée. Il est souhaitable toutefois de substituer progressivement à l'usage de produits chimiques, l'emploi de méthodes alternatives sans



danger pour les agents communaux, les visiteurs de ces sites, et l'environnement.

- **ESPACES VERTS :**

Les espaces verts sont définis comme des «surfaces réservées aux arbres, à la verdure, dans



l'urbanisme moderne». Ces espaces nécessitent une appréciation au cas par cas pour déterminer s'ils font l'objet d'un usage de « promenade » ou d'« espace vert » avéré et s'ils entrent ainsi dans le champ de la loi.

- **VOIRIES :**

La notion de voirie renvoie aux voies de circulation et aux dépendances. A titre d'exemple, les accotements, fossés ou trottoirs sont considérés en termes d'aménagement comme faisant partie de la voirie routière sont concernées par l'interdiction.

LES PARTICULIERS & LE ZÉRO PHYTO

Les particuliers contribuent à cette démarche dès lors qu'ils disposent d'un jardin d'agrément ou un potager. En effet depuis début d'année 2019 avec la généralisation de cette interdiction au grand public, les jardinerie et autres surfaces de vente aux particuliers n'ont plus le droit de vendre des pesticides de synthèse comme les herbicides, insecticides ou fongicides.

Selon la loi, les jardiniers amateurs ne peuvent plus conserver, ni utiliser de produits phytosanitaires et doivent impérativement rapporter toutes ces substances restantes, ainsi que leurs emballages, directement en déchèterie.

Commençons donc par retrouver des gestes simples et faisons de nos jardins des refuges de biodiversité !

COMMENT ?

- Pour conserver l'humidité et empêcher les mauvaises herbes de pousser au pied de vos arbustes ou de vos plantes potagères, pensez à les pailler avec des matières végétales ou minérales.
- Désherber avec des outils manuels mais pas trop pour conserver des refuges de biodiversité utile au jardin.
- Utiliser des engrais naturels notamment avec le compost.
- N'hésitez pas non plus à varier et mélanger les végétaux : fleurissez votre potager ou entourez le de haies par exemple.

Chaque parcelle de terre est concernée par la biodiversité ; à nous de faire en sorte qu'elle soit plus présente et pérenne.

Communauté de Communes Projet CAP



L'Office de Tourisme intercommunal Pyrénées Méditerranée a proposé, pour cet été 2021, une visite guidée exclusive du cap Béar. Destinée à un public familial, l'objectif premier est de valoriser son patrimoine remarquable.

Premièrement, son phare, qui malgré son intérieur inaccessible, étonne et émerveille de par son architecture singulière. Des sujets tels que le fonctionnement scientifique de la lentille Fresnel et son rayonnement mondial sont abordés, le tout en immersion dans la riche histoire des phares et du métier de gardien.

Deuxièmement, les vestiges de la Seconde Guerre mondiale qui nous assurent un voyage à travers le temps lors d'une déambulation entre les différents types d'ouvrages, à la découverte du quotidien des soldats, de leur relation avec les locaux, mais surtout du Mur de la Méditerranée, trop souvent méconnu.



C'est ainsi que le cap Béar nous enveloppe d'une ambiance tout à fait particulière. C'est un lieu chargé d'histoire et d'émotions, qui recèle encore bien des secrets, et réserve de nombreuses surprises.

munes BÉAR



L'Office de Tourisme intercommunal avait mis au point une "formule sur mesure", pour ces visites guidées du cap Béar, qui permettait de choisir entre 3 options : la visite du phare (1h), la visite sur la Seconde Guerre mondiale (1h), ou la visite complète (2h). De quoi ravir tous les goûts.

Il sera possible de participer de nouveau à ces visites l'été prochain, sous le soleil méditerranéen, muni d'une bonne paire de chaussures et d'une bouteille d'eau.

Pour vous tenir au courant des informations concernant les visites, rendez-vous sur le **site Internet de l'Office de Tourisme Intercommunal Pyrénées Méditerranées**, à l'Office de Tourisme de Port-Vendres ou par **téléphone 04 48 98 00 08**

PAROLE À L'OPPOSITION :



«Les anomalies dans la gestion de la commune ont augmenté en 2021.

La plus inquiétante est la dérive des finances communales, que nous avons déjà dénoncée lors du vote du budget : pourquoi augmenter les dépenses de personnel ? Quel est l'intérêt du dispositif micro-folies ? Cette gabegie va être aggravée par le projet de parking de la Place Castellane, dont seulement 8% est financé par subventions. L'endettement de la ville va donc doubler rapidement, et les impôts locaux vont augmenter. Plus grave encore, la transformation en parking public des box situés sous la maison de retraite a entraîné l'expulsion manu militari de leur locataire. Et rien n'a été dit sur le financement de la construction d'un square à la place du parking géré par la CCI...qui n'a pas encore donné son accord.

Pourtant le maire nous avait assuré que son élection au conseil départemental faciliterait les relations avec les partenaires locaux : c'était, selon lui, la raison de sa candidature. Mais son positionnement politique macron-socialo-républicain, s'il permet de ratisser large les électeurs, peine à convaincre les dirigeants territoriaux de la sincérité de ses convictions et l'a isolé au Conseil.

La bétonisation programmée des Tamarins et du Pont de l'Amour nous inquiète. Ces projets ne créeront ni emploi ni logement pour les jeunes, contrairement aux affirmations du maire, car les logements proposés seront trop chers. De nouvelles résidences secondaires vont éclore, pendant que nos jeunes s'exilent. Les recours en justice vont se multiplier, ce qui fera le bonheur de la nouvelle avocate de la commune...qui a perdu les deux procès où elle a défendu le maire.»



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES & LÉGISLATIVES 2022

Vos demandes d'inscriptions et de mises à jour d'adresses sur les listes électorales sont prises en compte par le Répertoire Electoral Unique jusqu'au vendredi 4 mars 2022 pour les élections présidentielles et jusqu'au vendredi 6 mai 2022 pour les élections législatives. Pour ces démarches, présentez-vous au service élections muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Les inscriptions peuvent également être reçues sur : www.service-public.fr

Infos PRATIQUES

STATIONNEMENT PAYANT À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER

La vignette 2022 est en vente au deuxième étage de l'Hôtel de Ville. Se munir :

- De la carte grise du véhicule et d'une pièce d'identité.
- D'un justificatif de domicile et/ou de l'employeur pour les port-vendrais.

Elle couvre le stationnement pour toute l'année civile sur la place de l'Obélisque, la Place Castellane et l'ensemble de l'Avenue Vauban.



Deux tarifs : 30€ pour les résidents et salariés de Port-Vendres. 60€ pour les non résidents de la commune.

RECENSEMENT DES JEUNES

Dès l'âge de 16 ans, tous les garçons et filles de nationalité française doivent se faire recenser à la Mairie (muni du livret de famille et de leur carte nationale d'identité) et effectuer, sur convocation, la Journée « défense et citoyenneté » au Centre du Service National à Perpignan - 4, rue Rabelais. L'attestation de recensement et le certificat de participation seront exigés pour tout examen ou concours soumis à l'autorité publique (brevet des collèges, bac, inscriptions et examens universitaires, permis de conduire, etc...).

CONCESSIONS NON ENTRENUES DANS LE CIMETIÈRE

De nombreuses concessions ne sont plus entretenues par les familles. Pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence du cimetière, il s'avère nécessaire d'engager une nouvelle procédure pour remédier à cette situation, conformément aux articles L.2223-17 et L.2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales. Afin de pouvoir prendre contact avec les familles concernées, les héritiers des concessionnaires ou les personnes chargées de l'entretien des concessions des parties A, B et C sont invitées à se faire connaître à la Mairie.

Pour tous renseignements, le service des affaires générales est à votre écoute au 04 68 82 60 90.



Voirie : Rue Bellevue



Voirie : Rue Marius Demonte



Entrée de Ville



Escalier Rte Stratégique



Éclairage Petit Paris

TRAVAUX & EMBELLISSEMENT

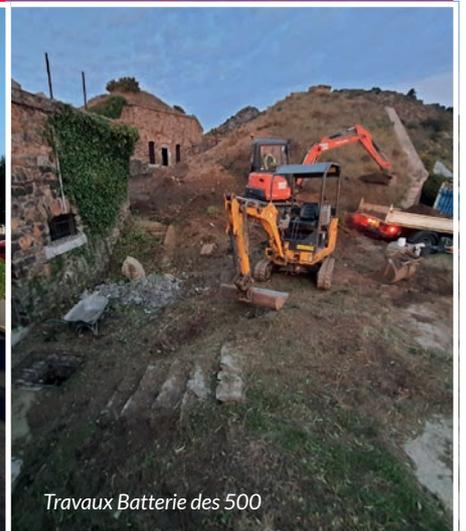
Escalier Rte Stratégique, Entrée de Ville,
Coma Sadulle, Éclairage Petit Paris,
Rue Marius Demonte,
Travaux Batterie des 500



Rénovation de la halle de la Caserne



Voirie : Coma Sadulle



Travaux Batterie des 500

Vie des ASSOCIATIONS

LES MOTS, L'ÉMOTION : LA MAISON DES MOTS AVEC L'OUVERTURE D'OXYMORE



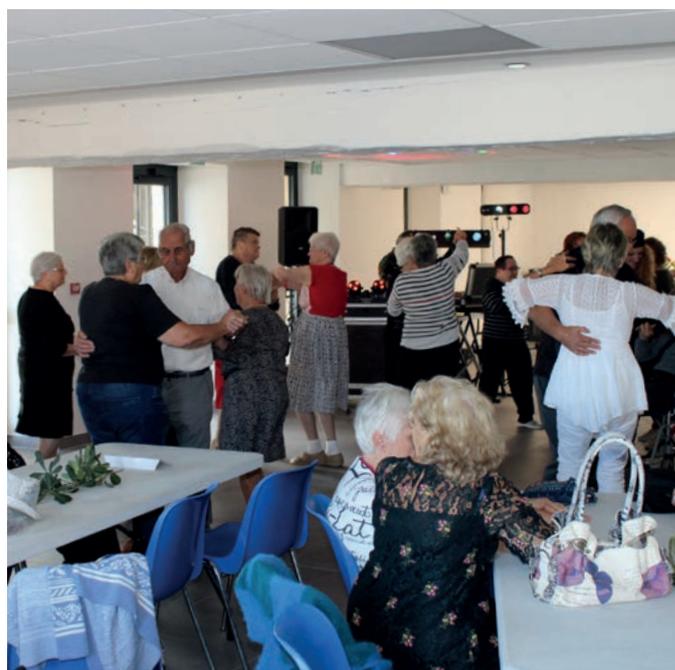
À sa nouvelle adresse Rue Arago, la librairie accueillera toujours les activités de l'association «Les mots l'émotion» : rencontres avec des autrices et des auteurs, des lectures publiques et autres événements.

AGISSONS POUR PORT-VENDRES

Paulette Gely, membre de l'association APPV, propose bénévolement des cours de soutien pour les enfants et les adolescents, au bureau de l'association (Centre Culturel) les mercredis de 13h30 à 15h30 et les samedis de 14h à 16h et Jean-Jacques Lopez propose des cours de gymnastique douce au gymnase les mardis de 9h30 à 11h30.
Renseignements au 07 68 42 77 95

THÉS DANSANTS

Les associations «Le Club de l'Amitié» et «Les Bons Moments» organisent, en partenariat avec la Municipalité, un thé dansant tous les mois au Centre Culturel. L'entrée est gratuite sous réserve de la situation sanitaire.



CINÉ-CLUB

Un nouveau Ciné-Club voit le jour à Port-Vendres, proposant chaque mois des soirées à thème autour de «l'Histoire du cinéma».



Ces soirées mettront l'accent sur la carrière d'un acteur ou d'une actrice célèbre à travers des anecdotes, des extraits de leurs mémoires, suivis de la projection d'un long métrage et d'un verre de l'amitié.

OCIATIONS

SPORTS

Fitness :

Dans le complexe sportif près du stade, l'association « FORM'66 » anime une salle de musculation flambant neuve et spacieuse. Au premier niveau, deux salles sont destinées à l'expression corporelle et à la danse. Au deuxième étage, un dojo complètement rénové est dédié aux sports de combat et aux arts martiaux.

Football :



Hervé de Cruz et François Py, Présidents respectifs des clubs de Port-Vendres et de Collioure, ont un leur avenir. Ils ont ainsi des effectifs plus importants et

vont pouvoir représenter les catégories allant des babies aux loisirs. L'encadrement a été confié à deux éducateurs expérimentés, Nabil Zahti et Kamel Belkourchia.

Rugby :

L'USCV XV, en entente avec le Collioure Sportif, recharge les crampons cette saison. Ce regroupement va permettre d'ouvrir une école de proximité pour les enfants de 4 à 12 ans et de faire évoluer une nouvelle équipe composée de joueurs issus des 4 villes de la Côte Vermeille. Les équipes seront entraînées par Fabien Rofes, Armand Lopez, Julien Gonzalvez et Thomas Bernadi. Le club évoluera en 3ème et 4ème série.



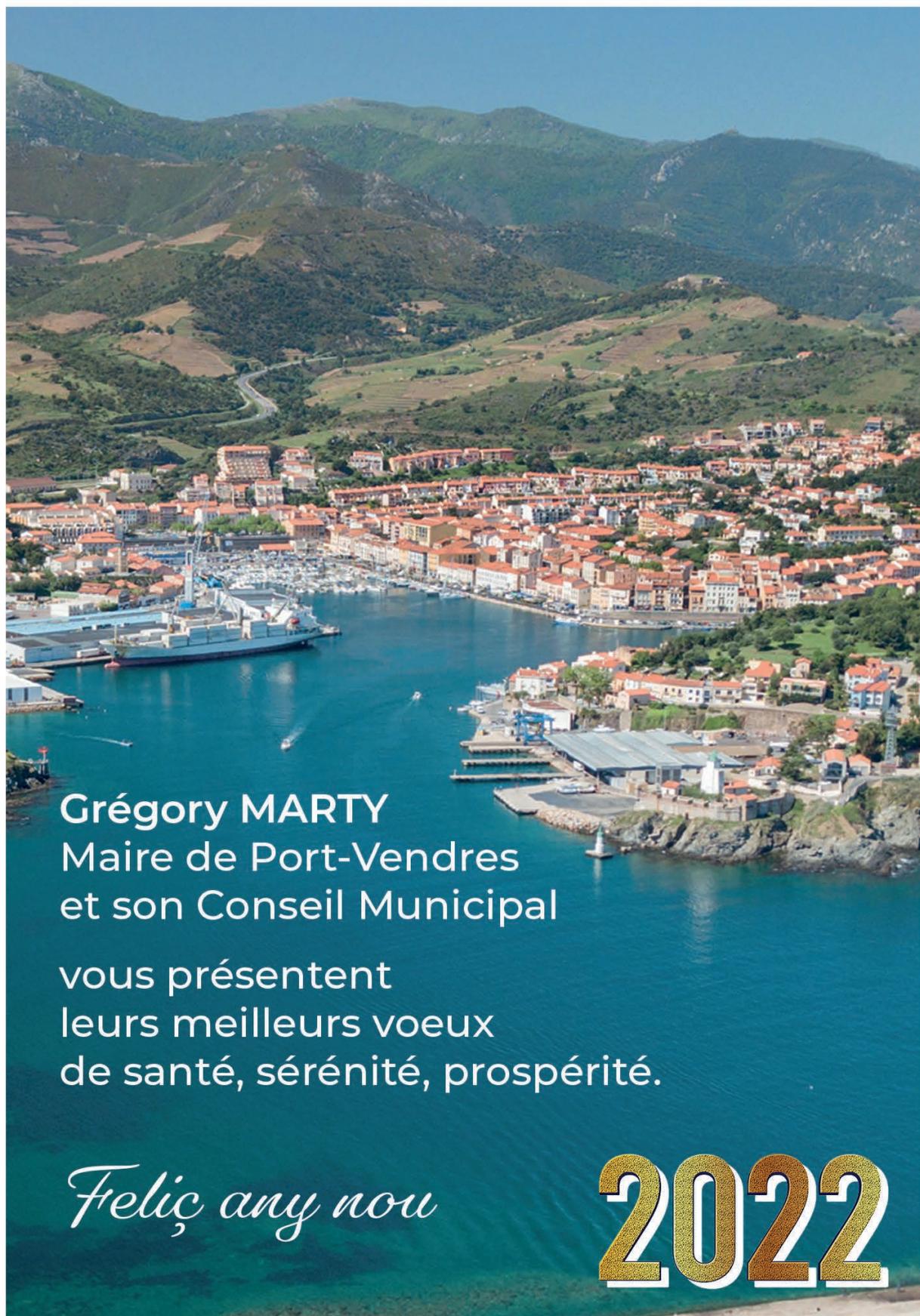
ÉVASION CATALANE

L'association prend ses marques dans les locaux de la Gare d'accueil de la randonnée en Côte Vermeille. Inauguration en janvier 2022.

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes a animé notre été avec les Cap'Apéros, le concert du 14 juillet, et a conclu l'année avec un magnifique village de Noël, et une semaine d'animations et de spectacles pour petits et grands. Un remerciement tout particulier aux bénévoles du Comité des fêtes de Port-Vendres, notamment à leur Président Camille Della Pietra et leur trésorière Francine De Cruz.





Grégory MARTY
Maire de Port-Vendres
et son Conseil Municipal

vous présentent
leurs meilleurs voeux
de santé, sérénité, prospérité.

Felicitany nou

2022